

CHÂTELLERAULT

MAG



360°

VILLE JARDIN





Châtelleraut exprime son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien. Samedi 26 février, les citoyens châtelleraudais se sont rassemblés dans un esprit pacifique pour prôner l'entente entre les peuples. Sur le boulevard Blossac, le drapeau de l'Ukraine flotte aux côtés des drapeaux européen et français.



Édito



JEAN-PIERRE ABELIN

Maire

À l'est, en Europe, proche de chez nous, le peuple ukrainien se bat contre l'envahisseur russe. L'héroïsme du peuple ukrainien, la force morale de son Président, sont des exemples pour nos démocraties.

Soutien aux Ukrainiens

Nous sommes tous solidaires des Ukrainiens !
Concrètement, à l'échelle locale, le CCAS a pour mission de recenser toutes les offres et possibilités d'hébergement permettant d'accueillir des réfugiés dans notre ville.
Ces mesures de soutien sont coordonnées par la collectivité afin de garantir leur efficacité et répondre aux besoins exprimés par la population ukrainienne.

**Je sais pouvoir compter sur votre
générosité et votre solidarité.
Je vous remercie !**

Jean Pierre Abelin

France Relance pousse le vélo à Châtelleraut

3 futurs aménagements cyclables portés par la Ville de Châtelleraut sont lauréats d'un appel à projets régional France Relance Vélo.

C'est une bonne nouvelle qui vient d'être annoncée : l'État va soutenir, à hauteur de 517 750 €, 3 projets de création d'infrastructures cyclables portés par la Ville, soit un taux de subvention d'environ 25 % par projet. La création d'une liaison douce entre le quartier d'Ozon et le centre-ville sur l'axe Pierre Abelin-Robert Schuman, est ainsi retenue. Les travaux vont pouvoir commencer, après l'ajournement positif du chantier qui a permis de bénéficier de ce financement important.

Les 2 autres projets concernés sont la restructuration des voiries aux Renardières avec la création de pistes cyclables et la continuité cyclable sur les quais de Vienne, entre l'avenue Louis Ripault et l'allée Bernard Percevault. L'aboutissement favorable de la démarche engagée par la Ville résulte notamment de la qualité des projets présentés : seuls les plus aboutis ont été retenus. ●



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires sont possibles du **lundi 21 mars au vendredi 6 mai**, en ligne sur mesdemarches.grand-chatelleraut.fr ou en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Seules sont concernées les primo-inscriptions en maternelle et en CP, ainsi que les inscriptions en CP dans les écoles hors groupes scolaires.

Contact service Éducation :
05 49 20 20 52



ACTU

Tenté par l'apprentissage dans l'industrie ?

L'apprentissage dope l'emploi des jeunes. La tendance s'accroît : qu'ils soient en CAP, bac pro, BTS ou master, les jeunes qui alternent formation théorique et travail en entreprise ont rarement été aussi nombreux. Les portes ouvertes du Formapôle de Châtelleraut sont ainsi l'occasion de découvrir l'industrie avec le pôle Formation de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), d'en savoir plus sur les formations, le statut d'apprenti (salaire, congés...), la recherche d'entreprise et les métiers de l'industrie.

Samedi 26 mars de 9h à 17h, portes ouvertes du Formapôle de Châtelleraut, 26 rue Bernard Palissy



Horizons Solid'air sera un chantier d'insertion piloté par la MJC Horizons Sud dont la direction est assurée par Antoine Bonneau.

Des emplois à la clé chez

Horizons Solid'air

Dans le quartier du Lac, Horizons Solid'air devrait ouvrir ses portes dans les prochains mois. Il s'agit d'un magasin de biens neufs non alimentaires où des fournitures scolaires, des ustensiles de cuisine, des couches, des produits d'hygiène seront vendus à prix réduits. Cette boutique s'inscrit dans le cadre d'un chantier d'insertion dont l'agrément est en cours d'instruction. Le projet, porté par la MJC Horizons Sud, vise à créer 6 emplois. "Pour des personnes en difficulté d'insertion, c'est un moyen d'accéder à une expérience dans les métiers de la vente et la logistique, souligne Antoine Bonneau, directeur de la MJC Horizons Sud. Ils pourront bénéficier d'une formation et d'un accompagnement spécifiques."

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la "loi anti-gaspi" interdit la destruction des invendus et des surstocks. Plusieurs acteurs économiques et associations nationales soutiennent dans ce cadre Horizons Solid'air.

6 c'est le nombre de personnes qui seront embauchées en Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) à Horizons Solid'air. S'ajouteront 2 emplois en CDI (encadrant et accompagnateur socioprofessionnels). ●



Pollens, allergies : un outil pour prévenir



Savez-vous ce qu'est un pollinarium sentinelle ? Planté de différentes espèces d'herbacées, de graminées et d'arbres connus pour leurs pouvoirs allergènes, surveillé de près par des jardiniers formés, c'est "un outil thérapeutique d'information" explique Agnès Monamy, responsable du service Santé publique-Sécurité civile à la Ville. "Il permet de repérer au plus tôt la pollinisation et, ainsi, informer les personnes allergiques afin qu'elles puissent anticiper la prise de médicaments ou adapter leurs gestes." C'est le pollinarium de Poitiers, inauguré le 16 mars et avec un rayon d'action de 50 km, qui permet aux habitants allergiques de Châtelleraut d'être informés en temps réel désormais des émissions de pollen. Le système d'information est accessible sur Internet.ville-chatelleraut.fr, rubriques à votre service / qualité de vie.

BREF !

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Judi 24 mars et vendredi 25 mars, au complexe culturel de la Gornière, sur le thème des (re) trouvailles. Parents, enfants et professionnels sont invités à se réunir autour d'activités, de stands et d'ateliers.

Judi 24 mars à 20h, une conférence sur la santé environnementale s'attachera à présenter ce qui a été mis en place depuis 2 ans à Châtelleraut en faveur de la santé et du bien-être des enfants dès leur plus jeune âge.

VENTE DE PRINTEMPS EMMAÛS

Du **vendredi 25 au dimanche 27 mars, de 10h à 19h** à la salle Camille Pagé.

PORTES OUVERTES ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Institution Saint-Gabriel, Notre-Dame (école, collège et lycée professionnel) :
samedi 19 mars de 9h30 à 16h30
École Sainte-Thérèse :
samedi 2 avril de 9h30 à 12h

PORTRAIT

Guillaume Poitrinal



Pointure
patrimoine

Guillaume Poitrinal, biberonné au patrimoine, "celui qui ne draine pas les cars de touristes mais qui fait la richesse de la France", passe sur les bancs de l'école Henri Denard, du collègue René Descartes, du lycée Marcelin Berthelot. "La totale !" sourit-il. Diplôme d'HEC en poche, il roule sa bosse dans la banque d'affaires, dirige un géant de l'immobilier commercial, devient le benjamin des patrons du CAC 40. Ce "Châtelleraudais et fier de l'être" est alors invité à contribuer à la renaissance du théâtre Blossac. C'est son 1^{er} contact avec la Fondation du patrimoine. Un déclic. Car il en assure aujourd'hui, passionnément, la présidence. Cette institution lance une souscription publique pour restaurer le pont Henri IV.

"Le pont Henri IV est une couture, une liaison superbe entre les rives,,

200 000 € sont espérés. "La collecte participative permet aux Châtelleraudais de s'associer à la restauration de LEUR pont" résume Guillaume Poitrinal qui a créé WO2-Woodeum, un promoteur immobilier bois et bas carbone. Avec la Fondation du patrimoine, qui s'appuie sur une armée de 900 bénévoles, il aime fédérer les énergies au profit de notre héritage commun. ●



ÉCO

Spirax Sarco ouvre les vannes à l'usine du futur

Le parc machines de Spirax Sarco se renouvelle, France Relance à l'appui. L'entreprise spécialisée dans la robinetterie industrielle investit.

Des vannes, purgeurs, clapets, filtres et autres séparateurs : pas moins de 7000 références composent la gamme de robinetterie industrielle fabriquée chez Spirax Sarco. Les productions de l'usine de 9000 m², située rue Louis Blériot, sont principalement destinées à l'industrie pour les secteurs de l'agroalimentaire, de la pharmaceutique et de la pétrochimie. 3 millions d'€ vont être investis pour moderniser l'outil de production. Lauréat du plan France Relance, Spirax Sarco bénéficie d'une aide de l'État à hauteur de 530 000 € pour y parvenir.

À TOUTE VAPEUR

"Une machine-outil à commande numérique de 800 000 € arrive fin mars pour usiner

des pièces de fonderie pour les purgeurs, explique Pascal Barrat, directeur. Elle sera opérationnelle fin avril. D'autres équipements suivront, notamment un nouveau centre d'usinage ainsi que des machines pour l'assemblage et un système de stockage automatisé pour les composants internes." La stratégie de modernisation du site implique des investissements lourds. Elle répond à plusieurs enjeux et à une activité qui connaît une embellie notable après avoir été impactée par la crise sanitaire. Pascal Barrat précise : "Il s'agit de gagner en flexibilité et en agilité pour satisfaire les besoins de nos clients avec des délais de livraison toujours plus courts. Le choix de ces machines moins énergivores répond à une volonté de contribuer au développement

durable. Ces équipements modernes permettent d'attirer de jeunes compétences." Spirax Sarco, c'est 160 salariés et 15 intérimaires sur le site de Châtellerault. ●

28,3 millions d'€
de chiffre d'affaires
en 2021

85 %
de la production de Spirax
Sarco Châtellerault est
exportée dans 70 pays

ÉTAPE DE L'INNOVATION

L'Agence de développement et de l'innovation Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec Grand Châtellerault et Le Monde, invite les entreprises et membres de l'écosystème régional à un événement **mardi 22 mars à partir de 9h** au complexe culturel de l'Angelarde. Les Étapes de l'innovation visent notamment à valoriser les bonnes pratiques et à contribuer au développement des projets.

Celle du 22 mars aura pour thématique "De la propriété à l'usage des biens : la fin de l'accumulation ?" Une conférence Le Monde donnera la parole à plusieurs personnalités de l'économie, comme Gaël Quéinnec, directeur prospectif de Michelin ou Christian du Tertre, économiste et président de l'Institut européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Une table ronde interrogera les ressources, et l'orientation vers des modèles économiques vertueux.

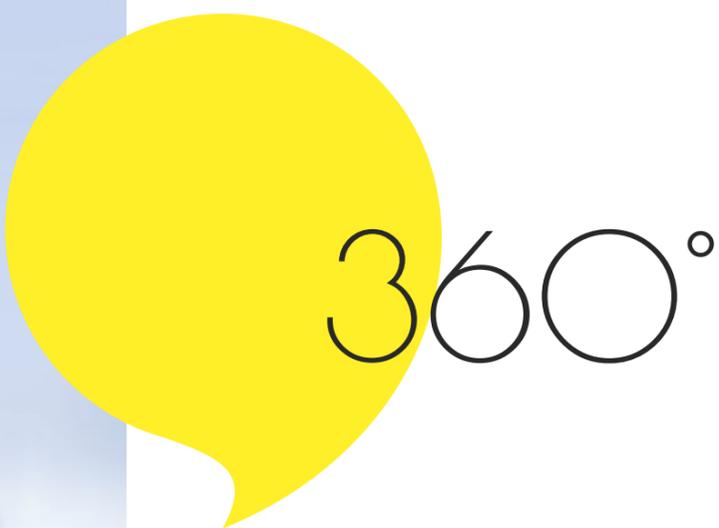
L'après-midi, il sera question de la démarche d'écologie industrielle territoriale (EIT). Cette Étape de l'innovation est également retransmise en live.

Inscriptions sur adi-na.fr





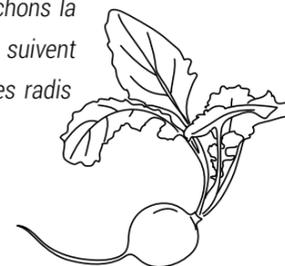
360° VILLE JARDIN



Et si la ville était un jardin à ciel ouvert, nourricier pour les habitants et la biodiversité qui s'y développe ? Cette idée s'illustre bien sûr pour les 22 exploitations agricoles* châtelleraudaises mais aussi par de nombreuses initiatives à l'ordre du jour : création d'un jardin partagé aux Renardières par la MJC Horizons Sud, plantation de carrés potagers en libre-service par la Ville, mise en place de potagers pédagogiques dans les écoles... Au-delà du plaisir de déguster des légumes et des fruits frais, locaux, de saison, ces actions permettent de se reconnecter à la nature qui nous entoure, favorisent le lien social et l'émulation collective.

LES POTAGERS PÉDAGOGIQUES PRENNENT RACINE

Le service Cadre de vie soutient les équipes éducatives des établissements scolaires qui souhaitent installer des potagers pédagogiques. Il s'agit par exemple de sensibiliser les élèves au jardinage, à la saisonnalité des récoltes et au respect de l'environnement. Des apprentissages multiples sont convoqués autour des carrés potagers. "Cette année, nous avons des demandes pour les écoles primaires d'Antoigné et Marie Carpentier, rapporte-t-on du côté du service Cadre de vie. Nous préparons le terrain, bêchons la parcelle. Les enfants sèment, suivent l'évolution et prennent soin des radis et autres tomates cerise." Peut-être de quoi susciter des vocations ?



*source : PAC de la Chambre d'Agriculture 2017

360°

Des carrés potagers accessibles à tous



Sur 3 sites, des carrés potagers sont installés par la Ville. L'idée ? Mettre à disposition des Châtelleraudais des légumes de saison en libre-service.

Au parc du Verger, ce sont 45 bacs soit près de 135 m², qui sont ainsi cultivés. "Il y a du rendement, précise Gabriel Moreau du service Cadre de vie. Les légumes bénéficient d'un apport de compost tous les ans, sont plantés serrés et bien exposés à la lumière. Ces cultures sont respectées mais nous constatons que certaines personnes se servent avant que les légumes arrivent à maturité. Cependant, ces carrés potagers s'autorégulent très bien, nous n'avons pas de vandalisme." Les agents de la Ville s'occupent de désherber, de vérifier que l'arrosage automatique au goutte à goutte des bacs fonctionne correctement. Ici, tout est bio, sans autre fertilisant que des engrais organiques. Inutile pour les jardiniers

de la Ville de procéder à la cueillette : les visiteurs du parc s'en chargent.

BEAUX À VOIR, BONS À MANGER

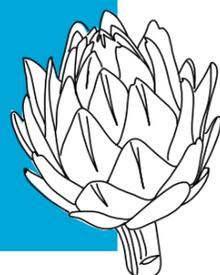
Les variétés de légumes plantés, préalablement mises en culture aux serres municipales, sont pensées pour ne pas nécessiter d'outil particulier. Aux herbes aromatiques, comme la menthe, le thym, le cerfeuil ou la ciboulette, accessibles tout au long de l'année, s'ajoutent aux beaux jours les grands classiques de la fameuse ratatouille : poivrons, tomates, aubergines, courgettes. "Nous plantons également des concombres, des haricots, en privilégiant des variétés colorées et originales."

La poirée est une autre variété comestible qui a fait son apparition au parc du Verger : avec ses feuilles autant délectables que colorées, elle a une valeur ornementale indéniable. C'est le cas également de la patate douce : "Les gens ont bien compris l'intérêt de ses racines délectables mais se sont contentés de prélever délicatement quelques patates". ●

LE SAVIEZ- VOUS ?

Délice éphémère, très appréciée en beignet ou en omelette, la fleur de courgette doit être cueillie avec soin pour ne pas compromettre la future récolte. Ce sont les fleurs mâles qu'il faut prélever, celles situées au bout d'une tige fine. Les fleurs femelles ont un petit renflement à la base : c'est l'ébauche de la future courgette qu'il faut préserver pour que ce "bébé" se développe.

360 plants de légumes seront plantés courant mai, après les saints de glace, sur les 3 sites de Châtellerauld accueillant des carrés potagers en libre-service, c'est-à-dire le parc du Verger, l'esplanade François Mitterrand et à l'extrémité du boulevard Blossac, face au rond-point Wiltzer.



À La Plaine nature, une dizaine de voisins cultivent la terre et le lien social.

Un jardin extraordinaire

"Voilà, c'est chez moi !" Cécile est fière de son petit bout de parcelle nichée au cœur du jardin partagé d'Ozon. Ses 20 m² de terre, elle les bichonne : "Je plante des tomates, des poivrons, des aubergines... De quoi faire une bonne ratatouille."

Mais avant de pouvoir la déguster, Cécile doit bêcher, désherber, tailler, arroser... Et tout ça uniquement avec

quelques outils et beaucoup d'énergie. "Les produits chimiques, c'est interdit !" De son côté, Abdelkader joue de la houe. Il retourne la terre consciencieusement, avec minutie et amour. Ce fils d'agriculteur se donne du mal avant de profiter du fruit de sa récolte. Quand sa femme passe en cuisine, c'est forcément un régal. "Tu connais le tajine, le couscous ? Il y a des épices et plein de vitamines."

Comme Cécile et Abdelkader, ils sont une dizaine de jardiniers à faire pousser aromates, plantes et légumes, mais surtout bienveillance et convivialité. Le collectif d'habitants veille à ce que les valeurs et les règles de La Plaine nature restent observées. Ici, tout se partage : la terre, les légumes, mais surtout la force de travail. Et oui, c'est un jardin extraordinaire. ●

France Relance soutient La Plaine nature

Ce jardin partagé est formé de 20 parcelles individuelles et de 2 parcelles collectives de 160 m² réservées aux associations et écoles du quartier. Le plan France Relance vient d'octroyer 8000 € pour l'achat d'équipement et d'outils adaptés aux petites mains des écoliers. La Ville, propriétaire du terrain, finance ce projet à hauteur de 2000 €. "Et grâce à ces subventions, nos jardiniers bénéficient aussi de formations du CPIE Seuil du Poitou pour apprendre à gérer durablement l'eau par exemple" précise Théophane Zinsou Koudjenoumè, médiateur social du centre socioculturel, gestionnaire du jardin. ●

Retrouvez notre podcast "Un jardin extraordinaire" sur la page Facebook de la Ville de Châtellerauld.

Info +

4 parcelles individuelles sont disponibles aujourd'hui.
Contact : 07 52 03 85 16





Ville verger

De nombreuses variétés fruitières s'épanouissent en ville, dans les jardins des particuliers et au sein des espaces publics. Les nouvelles plantations accordent une place de choix aux espèces donnant des fruits.

Des noyers et des pruniers au parc du Verger, des pommiers et des poiriers au jardin du Château... Les arbres fruitiers sont fréquemment intégrés au fil des projets de réaménagement urbain. Par exemple, des poiriers sauvages et des noisetiers étendent leurs ramures au parking du Pré Vert, au Lac. Les petites poires sont meilleures en compote qu'à croquer mais peuvent également nourrir les oiseaux qui en raffolent. Dans le cadre de l'aménagement paysager du futur

tiers-lieu en cours de construction, 3 fruitiers en tige seront plantés, dont 1 cerisier. "À partir du moment où l'on ne casse pas les branches, où on respecte le végétal, chacun a le droit de se servir" précise Gabriel Moreau. Quant aux bords de Vienne, rive gauche, les riverains avaient exprimé leur souhait de voir croître au Pré de l'Assesseur des cerisiers. Leur vœu sera exaucé. Il y aura 4 cerisiers mais aussi des noyers et des arbustes à petits fruits. ●

BON À SAVOIR

À l'école de Targé, une haie fruitière a été plantée l'hiver dernier : cerisier, poirier, framboisiers, cassissier pourront délecter les papilles des enfants...

AU JARDIN DU CHÂTEAU

Réaménagé, le jardin du Château est planté de variétés reconnues pour leurs vertus médicinales. Des arbres fruitiers conduits en palmettes, de la vigne, des plantes condimentaires, des aromatiques ainsi que des légumes perpétuels végétaliseront à partir du mois de mai l'espace donnant sur la Vienne.



DES VERGERS EN PROJET

La création de 2 vergers supplémentaires est envisagée par la Ville. Du côté de la zone René Monory, dont l'extension est achevée, des arbres fruitiers pourraient être plantés. À Avaucourt, l'idée est d'implanter un verger conservatoire avec des variétés anciennes endémiques. L'association Les Croqueurs de pommes pourrait être sollicitée pour participer à la réalisation de ce projet actuellement à l'étude.

PRÊT À LA CONSOMMATION

DONNER VIE À VOS PROJETS RESPONSABLES



À PARTIR DE 270 € PAR MOIS
Pour 30 000 € sur 120 mois⁽²⁾

120 mensualités de 269,24€. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1,50% soit un montant total dû de 32 308,80€. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.⁽¹⁾

Votre conseiller disponible par téléphone, par email ou sur l'appli Ma Banque⁽³⁾

Tous vos avantages clients
 fidèles et sociétaires sur

CA Avantages*
 Votre programme de fidélité [-tp.fr](http://tp.fr)

(1) Exemple : pour un prêt personnel amortissable de 30 000 € d'une durée de 120 mois au taux annuel débiteur fixe de 1,49%, 120 mensualités de 269,24 €. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1,5 %, soit un montant total dû de 32 308,80 euros dont intérêts de 2 308,80 euros, hors assurance facultative, pas de frais de dossier. Le coût standard de l'assurance « décès et perte totale et irréversible d'autonomie », facultative est de 16,50 euros par mois pour un assuré de moins de 60 ans, couvert à 100 % et est inclus à l'échéance de remboursement du crédit (si vous l'avez souscrite). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de : 1980 euros pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,248 %. (2) Conditions valables au 07/03/2022, réservées aux clients particuliers, pour toute demande de prêt vert travaux (hors prêts regroupés et in fine), sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier de prêt travaux par votre Caisse régionale, prêteur. Frais de dossier offerts, soit au 01/01/2022 l'équivalent de 1,09% du capital emprunté avec un mini de 80€ et un maxi de 250€. Les financements réalisés dans le cadre de cette offre ne peuvent en aucun cas servir au remboursement de crédit déjà souscrit au sein du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et hors prêts regroupés. Offre non cumulable avec une autre offre « prêt à consommer » du Crédit Agricole. S'agissant d'un prêt destiné à financer uniquement des travaux, le prêt prend la forme d'un prêt à la consommation ou d'un prêt immobilier en fonction de la nature de la garantie demandée par votre Caisse régionale. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus. Si vous souscrivez l'assurance facultative, les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA. Les conditions et événements garantis sont indiqués au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale.(3) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. Pour connaître les modalités d'utilisation des applications, renseignez-vous auprès de votre Conseiller.

*L'accès au programme de fidélité CA Avantages est soumis à conditions et réservé aux clients majeurs particuliers, n'agissant pas pour les besoins de leur activité professionnelle. Il est ouvert dès 2 ans d'ancienneté selon des critères de détention de produits et de services au Crédit Agricole Touraine Poitou, et ce, pour une durée limitée à 2 ans pour tout client non sociétaire. Les conditions d'accès au programme, comme les avantages dédiés, sont susceptibles d'évolution. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou via le site www.cavantages-tp.fr.

Prêteur : CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Ed. 03/2022. Document non contractuel.



UN NOUVEAU JARDIN PARTAGÉ

C'est la promesse de belles récoltes à venir. Une parcelle de 520 m² située entre les rues René Cassin et Léo Lagrange voit pousser un nouveau jardin partagé, bientôt ouvert aux jardiniers en herbe. La MJC Horizons Sud, avec le soutien de la Ville, d'Habitat de la Vienne et de France Relance, concrétise ce projet destiné à développer un espace d'agriculture urbaine, créateur de lien social et culturel. Composé d'une dizaine de parcelles individuelles et d'une parcelle collective, clôturé, doté de cheminements, de récupérateurs d'eau et d'un abri de jardin, le lieu sera propice à la mise en place d'ateliers de jardinage, d'actions pédagogiques notamment autour du compostage. Le nouveau jardin partagé sera opérationnel fin mai / début juin.

Contact : 05 49 21 05 32



COMMENT ON VOTE ?

Le jour du vote, les personnes de plus de 18 ans inscrites sur la liste électorale se rendent au bureau de vote entre 8h et 19h. Comment ça se passe ?

En entrant dans le bureau de vote, sur une table, des papiers portent le nom d'une femme ou d'un homme politique candidat à l'élection. Ce sont les bulletins de vote. Le vote est secret. Du coup, il faut prendre plusieurs bulletins pour que les gens présents dans la salle ne puissent pas deviner pour qui on vote. Le bulletin choisi doit être mis dans une enveloppe. Pour cela, il faut aller dans une sorte de cabine d'essayage

où l'on est caché par des rideaux : c'est l'isoloir. L'électeur (nom de celui qui vote) se dirige ensuite vers une boîte transparente fermée qu'on appelle l'urne. Il doit montrer sa carte d'identité. Une personne du bureau de vote ouvre la trappe de l'urne, l'électeur y glisse son enveloppe fermée. Dès qu'elle est tombée, on dit "a voté". L'électeur signe à côté de son nom sur une liste et c'est fini !

ET APRÈS ?

À la fermeture du bureau de vote, toutes les enveloppes sont ouvertes pour compter le nombre de voix de chaque candidat. C'est le "dépouillement".

Cette année, il y aura 4 votes. Comme le week-end beaucoup de gens ne travaillent pas, c'est le dimanche qu'on vote. Les 10 et 24 avril, les Français vont élire le président de la République et les 12 et 19 juin ils vont élire les députés. ●

QUI QUE QUOI ?



Et si on balayait devant sa porte ?

L'expression "Balayer devant sa porte", ce n'est pas du blabla. L'entretien des trottoirs devant une habitation est à la charge du résident, qu'il soit propriétaire ou locataire.

Bernard, qui a contacté la Ville, s'agace du laisser-aller dans sa rue :

"Devant chez mon voisin, la mousse rend le trottoir glissant. Avec une binette et un peu d'huile de coude c'est pourtant vite nettoyé !"

À Châtellerauld, comme dans de nombreuses villes, l'entretien des trottoirs est défini par un arrêté permanent du maire. Ainsi, chacun a l'obligation de balayer (les feuilles ou autres débris) et de désherber manuellement devant son habitation (et sur les côtés le cas échéant).

Conformément à la loi, l'utilisation de produits phytosanitaires est proscrite (y compris celle des produits autorisés au jardin). En cas d'intempéries, chaque riverain doit également dégager la neige et le verglas devant chez lui, jusqu'à 1,40 m de large, tout en veillant à ne pas obstruer le caniveau. L'objectif est de permettre la bonne circulation des piétons tout en respectant le cadre de vie. ●

Info +

Rappelons que chaque habitant a la possibilité de végétaliser son pas-de-porte grâce au dispositif "Fleurissons notre rue" : sous réserve de faisabilité, la mairie accompagne les volontaires. Contact : 05 49 20 21 36



LE "PHOTOGRAPHE ATTITRÉ" DU CHÂTELLERAUDAIS

Pendant un demi-siècle, l'objectif de Charles Arambourou a immortalisé les petits et grands moments de Châtellerauld et ses habitants. Extraits.

1 Le photographe, photographié. Charles Arambourou (1858-1919), pose ici en 1888, à l'âge de 30 ans, entouré de ses 3 fils, Eugène, Charles et René. Plus tard, Eugène deviendra son associé, puis successeur, au Studio Arambourou sis au n° 41 boulevard Blossac (actuel n° 51).



© Ville de Châtellerauld, archives municipales coll. A. Chêne



© Ville de Châtellerauld, archives municipales coll. A. Chêne



© Ville de Châtellerauld, archives municipales coll. A. Chêne



© coll. JME

2 Charles Arambourou a immortalisé tous les instants de la vie châteleraudaise : les anecdotes, les tragédies, comme les ravages causés ici par un incendie en 1910 ; et les grands événements, à l'instar de l'installation, dans l'église Saint-Jean l'Évangéliste, de la cloche russe offerte en 1897 par le Tsar, en remerciement des 50 000 fusils fabriqués par les ouvriers de la Manu, dans le cadre des alliances franco-russes.

3 Quelques mois seulement après l'invention du cinéma par les Frères Lumière fin 1895, Charles Arambourou acquiert un "héliocinéma" et ouvre le Théâtre des attractions au 18 rue des Limousins, où il régale le public avec les premiers films sur les grandes villes françaises et européennes. Il deviendra lui-même cinéaste, en filant les premiers documentaires sur Châtellerauld. ●

Culture, sport et plus encore



Du neuf au CCHA

Le Centre châtelleraudais d'histoire et d'archives (CCHA) s'est lancé dans l'histoire locale de l'alimentation et boucle son étude sur l'éducation et la formation.

« L'alimentation dans le Châtelleraudais depuis le 18^e siècle » est le thème de recherche en cours au CCHA, intarissable pourvoyeur de l'histoire locale et défenseur de ce patrimoine. À son habitude, le groupe de chercheurs à l'intention d'empoigner le sujet sous tous les angles : « Il sera traité de l'alimentation à travers ses aspects culturels, comme la gastronomie, les comportements alimentaires, les rituels, les peurs aussi..., mais également à travers ses aspects socio-économiques, de la production

à la consommation, et à travers les enjeux politiques » résume Claudine Pauly du CCHA.

L'ÉDUCATION RELATÉE DE A À Z

Ce nouveau thème d'investigation succède au précédent, « Éducation et formation en Châtelleraudais du 18^e au 20^e siècle », un travail considérable à découvrir dans les 5 dernières éditions de la Revue d'histoire du pays châtelleraudais.

Contact ccha.fr

Run & Bike par l'éléphant bleu

Samedi 19 mars, après une pause de 2 ans, le Run & Bike du Triathlon Club de Châtelleraud repart au Lac de la Forêt. La nouveauté ? « Un parcours plus pimenté » promet Alexandre Jeffray, le président du club. Les équipes de 2 (1 coureur et 1 cycliste) devront emprunter la fameuse côte de l'éléphant bleu, « mais c'est la seule difficulté du parcours » rassure-t-il. Départs différés pour un 8 km "découverte" (le parcours de 4 km, réalisé à 2 reprises) et un "open" de 16 km (le même parcours de 4 km réalisé 4 fois). Notez un 2 km pour les 6-9 ans et un 4 km pour les 10-13 ans. Et comme l'équipe du Triathlon Club de Châtelleraud ne manque pas d'imagination, elle prévoit un triathlon de type "Super League", c'est-à-dire une série d'épreuves en formats courts avec des répétitions multiples, en septembre autour de La Nautique.

- **Où ?** Au Lac de la Forêt
- **Quand ?** Samedi 19 mars
- **Comment ?** Sur inscription sur triathlonclubdechatelleraud.clubeo.com
- **Combien ?** 10 € pour le parcours découverte, 13 € pour l'open, 5 € pour les enfants



BREF !

DON DU SANG

Donnez votre sang pour sauver des vies. Une collecte de sang a lieu chaque dernier jeudi du mois, salle Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé. La prochaine ?

Jeudi 31 mars de 15^h à 19^h

Pour prendre rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



MAISON DU PROJET

Une permanence d'informations sur l'opération de rénovation urbaine se déroule le **vendredi 25 mars de 14^h30 à 16^h30** à la salle polyvalente des Renardières.

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

mardi 22 mars de 14^h à 17^h à la déchèterie de la Massonne. Sur réservation au 0800 835 821 ou en ligne sur par-ici-les-bons-gestes.fr

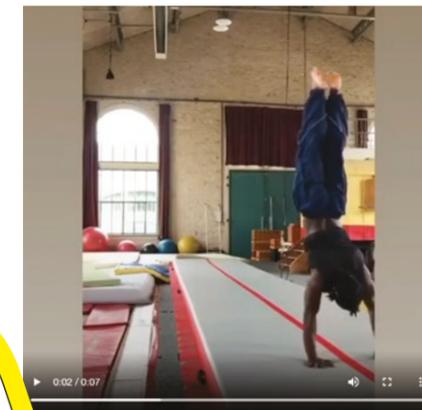
Rien que pour vous, je sélectionne le meilleur des réseaux sociaux



@yvonneagnier

Des jonquilles comme des soleils, un coin de ciel bleu, ça y est, ça sent le printemps !

**PARTAGEZ VOS PHOTOS
AVEC #CHATELLERAULTMAVILLE**



@capitain_yaya

Moi, je fais ça tous les matins après le café. Bravo @capitain_yaya pour ces acrobaties au cœur de l'école de cirque de Châtelleraud : VilleChatelleraud

N'ATTENDEZ PLUS ! DEVENEZ PROPRIÉTAIRE !

SEM Habitat
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

Location
Vente
Portage Immobilier
Locaux d'activité

Avec la SEM Vous bénéficiez :

- de 0€ de frais d'agence
- de 0€ de frais de dossier
- d'un achat sécurisé
- d'un accompagnement : de la visite à l'achat

CHATELLERAUD Résidences proches centre ville : Appartements du T3 - 57 m² au T5 - 81 m² à partir de 44 000 €

2 et 4 Auguste Rodin - 86100 Châtelleraud

Contactez-nous au 05.49.85.94.94

Consultez nos offres sur www.SEMHPC.fr

RÉGIE PUBLICITAIRE

Diffusez vos offres commerciales à Châtelleraud

Magazine Municipal
19 000 ex. tous les 15 jours*

Guide Pratique
19 300 ex. en septembre

COMWEST²

Didier OLIER - 06 81 14 22 06 - comwest@sfr.fr

*Sauf juillet et août. Distribution TOUTES boîtes aux lettres de Châtelleraud : les magazines municipaux sont également distribués dans les boîtes marquées « Pas de Publicité ».

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, les textes d'expression des élus doivent "parvenir corrigés" à la rédaction du magazine. Celle-ci décline toute responsabilité sur l'orthographe ou le non-respect de la ponctuation des textes ci-dessous.

EXPRESSIONS

LE "SOUFFLE" DU BUDGET 2022...

La majorité municipale, rassemblée autour du Maire, a adopté le budget primitif 2022 il y a quelques jours : un peu plus de 58 millions au total (57 au titre du budget principal, et 1 million pour les parcs de stationnement). Il a fallu construire ce budget dans un contexte incertain : la suite du Covid, un retour de l'inflation, la pénurie de certaines matières premières. S'y ajoute à présent la guerre en Ukraine, avec ses conséquences dramatiques, en termes humains surtout, mais également socio-économiques. Pour autant, ce budget sera solide.

La "section de fonctionnement" s'établit à 41 millions. Concernant les recettes, la Majorité a fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité directe. Les taux 2022 sont identiques aux taux 2021. Mais la marge de manœuvre de la municipalité se réduira à terme, pour l'essentiel, à la taxe sur le foncier bâti : à compter de 2023, seule subsistera la partie de la taxe d'habitation portant sur les résidences secondaires et les logements vacants, dont le produit est modeste (estimé à 361 000 € en 2022).

Pour leur part, les dotations et participations (aides de l'État, par exemple) s'établissent à 8 millions, soit environ 20 % des recettes de fonctionnement.

A quoi servent ces recettes ? Elles financent des actions en faveur du stationnement et de l'aménagement urbain (8 millions), de l'habitat au sens large (5,7 millions), des écoles et de la formation (5,3 millions), du social avec le CCAS (3,2 millions), de la sécurité (3 millions), de la politique "culture/jeunesse/sport" (près de 3 millions), etc.

L'autofinancement brut, en résumé la différence entre les recettes et des dépenses de fonctionnement, s'établit à +3,6 millions (contre 3,3 millions en 2021, ce qui est positif). Cette différence permet notamment d'alimenter la section d'investissement.

Cette "section d'investissement" s'établit quant à elle à 15,8 millions. En recettes, outre l'autofinancement brut abordé plus haut, il s'agit des subventions d'équipement (2,8 millions) reçues de l'État, de la Région... Viennent compléter ces recettes, le fonds de compensation de la TVA (1,3 million) et l'emprunt (pour un montant maximum de 7,8 millions).

Ces recettes permettent de maintenir la réalisation des principaux grands projets d'investissement. Citons la poursuite de l'aménagement des quais de Vienne, rive gauche (2,6 millions), les travaux des avenues Pierre Abelin et Robert Schuman (2,5 millions), la rénovation urbaine des quartiers Lac-Renardières (0,9 million), les travaux dans les écoles (près de 1 million avec le numérique), et bien d'autres équipements encore qui améliorent au quotidien la qualité de vie des Châtelleraudais.

Enfin, notre ville est peu endettée. Notre capacité de désendettement est de 4,8 années. En résumé, nos finances sont saines !

Malgré les incertitudes, les projets se poursuivent, la Ville continue d'avancer; ceci n'en déplaît aux grincheux, et au "Châtellerauldashing". Il s'agit d'un bon budget, combinant du sérieux dans les dépenses de fonctionnement, et de l'ambition pour l'investissement. Ce budget a du "souffle". Il méritait bien une tribune !

Le groupe de la Majorité municipale, lequipeabelin@gmail.com

L'EAU : UN TRÉSOR À PRÉSERVER !

Un enjeu majeur à intégrer à l'échelle locale est celui de l'eau. Les conséquences du dérèglement climatique doivent être intégrées dans notre gestion de cet élément essentiel à notre vie.

De lourds investissements sont à faire pour assurer l'accès des châtelleraudais à l'eau potable. Sa qualité doit par ailleurs être renforcée (trop de nitrates et de pesticides néfastes pour la santé). Autant de chantiers conduits par "Eaux de Vienne" et à suivre avec vigilance.

Au-delà, la Ville et Grand Châtellerauld doivent renforcer de manière très volontaire l'information/formation de l'ensemble des habitants et acteurs du territoire sur cette question de la rareté de l'eau, de son usage et de l'utilisation plus économe qu'il faut en faire.

À l'instar de ce qui se fait pour les composteurs, pourquoi ne pas accorder une aide financière pour l'acquisition de récupérateurs d'eau ?

Un petit geste certes, mais qui pourrait limiter l'utilisation d'eau potable pour arroser les jardins !

F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou-Domingo, élus liste "Ma Ville, Solidaire et Écologique" maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) !

Après plusieurs demandes, un bilan du CLS nous a été présenté. Comme nous le redoutions, c'est malheureusement une coquille vide. Hormis le recrutement du coordinateur local de santé, le bilan est maigre, sans surprise puisque les fiches actions prévues au contrat sont vides.

Ce contrat se termine fin 2022. Nous souhaitons qu'il perdure à condition que des actions concrètes soient engagées en y associant dès maintenant les élus et les partenaires.

Nous souhaitons des actions dans le domaine de la prévention notamment en direction des plus jeunes en y associant les écoles et clubs sportifs, la médecine scolaire et sportive, dans le domaine de l'accompagnement des personnes âgées, dans la résorption de l'habitat insalubre.

Patricia Bazin, Pierre Baraudon UPVH contact@unispourvivreheureux.fr facebook : Châtellerauld : Unis pour vivre heureux

CONSERVONS LES ATTRIBUTS DE NOTRE VILLE.

La politique de mutualisation et l'arrêt des emplois contractuels a pour grand avantage des économies et une diminution des effectifs. Mais s'il ne peut plus être reproché à la mairie de créer des emplois précaires, il y a un manque de souplesse dans les remplacements de dernières minutes, et donc des fermetures au public de nos centres d'attractions sociaux-culturels, comme le Musée du Grand Atelier ou de la piscine. Qui doit-on blâmer ? la collectivité, Grand Châtellerauld, ou l'Etat qui diminue toujours plus les budgets des mairies en leur donnant toujours plus de missions ?

rn86.chatellerauld@gmx.fr
Groupe Rassemblement National,
M. LATUS, J.P. de MICHIEL

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

Je veux ici témoigner de mon soutien total et entier au peuple ukrainien face à l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe.

Nous sommes un continent de démocraties et nous ne pouvons voir l'histoire se répéter avec ces actes de guerre et de barbarie.

La fermeté de l'Europe portée par le Président Macron doit se poursuivre tout en gardant une place à la diplomatie.

David SIMON

Conseiller Municipal de Châtellerauld
Conseiller Communautaire de Grand Châtellerauld
Contact : davidsimon.chatellerauld@gmail.com

RETROUVEZ VOTRE VILLE EN LIGNE SUR ville-chatellerauld.fr



Bimensuel d'information de la Ville de Châtellerauld
05 49 23 64 50
mag@ville-chatellerauld.fr
Ville de Châtellerauld
78 boulevard Blossac | 86100 Châtellerauld

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin
Directrice de la communication : Caroline Matton
Rédactrice en chef : Marie-Julie Meyssan

Équipe rédactionnelle :
Florie Doublet, Marie-Julie Meyssan,
Hélène de Montaignac, Marine Nauleau,
Mélanie Papillaud, Anne Poncelin de Raucourt,
Valentine Schira

Photographes : Iboo Création, Nicolas Mahu
Photo couverture : Iboo Création

Illustrations : Valérie Gibaud

Création graphique : Florian Houdmon

Mise en pages : agence Chat Noir

Impression : Mégatop

Diffusion : CDVPS

Régie publicitaire : Comwest | 06 81 14 22 06

Tirage : 19 337 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN : à venir

La certification PEFC du papier garantit la gestion durable des forêts.



La version audio du magazine est disponible sur ville-chatellerauld.fr



VOUS NE RECEVEZ PAS LE MAGAZINE ?
Remplissez le formulaire sur ville-chatellerauld.fr



Compagnie Régionale de l'Or

L'EXPERT DU RACHAT D'OR & DE BIJOUX

«Recycler lucratif» ? Bienvenue !

- ✓ Expertise 100 % gratuite
- ✓ Valorisation optimale "au potentiel"
- ✓ Paiement immédiat sans plafond
- ✓ Tous objets et bijoux en métaux précieux

Profitez de cours très attractifs, valorisez au mieux vos : bijoux or, argent, platine inutiles (tous carats et pays, même anciens, cassés ou plaqués), monnaies or et argent ou de collection, débris, or dentaire, montres de luxe, montres et couverts en métaux précieux, lingots, billets, diamants, etc. et prémunissez-vous du cambriolage !



DEPUIS 2013
+ de 5000 clients

Avec ou sans RDV - Expertise immédiate sur place - Primes "Fidélité" et "Volume"

CHÂTELLERAULD - 2 rue Lambert

(angle Bd Hugo et faubourg St Jacques - A deux pas parking St Jacques)

TOUS LES MERCREDIS ET JEUDIS

10h00-12h30 et 13h30-18h00

www.compagnie-regionale-de-lor.fr

Tél. 06 61 57 68 20



VOYAGEZ LÉGER !



Le bus, c'est **16x** plus léger*
pour votre budget.

* chiffres : coût annuel d'un véhicule hors achat d'après l'Automobile Club Association en comparaison avec un abonnement annuel adulte.



bustac.com

Art & Fenêtres

**EXPERTS
STORISTES** agréés
Soliso

FENÊTRES PORTES VOILETS PORTAILS STORES

JUSQU'AU 31 MARS
-10% -15%

ET JUSQU'À
-25%

SUR UNE LARGE
GAMME DE PRODUITS⁽¹⁾

(1) Voir conditions en magasin



FUTURODIFF

05 49 02 60 41

www.futurodiff.com
CHÂTELLERAULT SUD
22 rue de Nerpuy - NAINTRÉ



**DANS CERTAINES SITUATIONS,
ON PRÉFÈRE NE PAS SE TROMPER.**

**AVANT DE VENDRE VOTRE BIEN,
VÉRIFIEZ LES PRIX DU MARCHÉ !**

CONTACTEZ-NOUS POUR UNE ESTIMATION GRATUITE.



DR HOUSE-IMMO
SPÉCIALISTE IMMOBILIER



DR HOUSE-IMMO
SPÉCIALISTE IMMOBILIER

La puissance d'un réseau national,

l'expertise de conseillers locaux

850 conseillers en France,

32 dans la Vienne,

8 sur le Pays Châtelleraudais

Nos conseils sont gratuits

mais ils valent de l'or



mail : equipe86@drhouse.immo ou flashez le QR Code